

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **7^e jour du mois de juin 2010**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Sont présents à la séance:

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- madame Marie-Christine Fraser, greffière
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général

Tous les membres du Conseil sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2010-119

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée.

2010-120

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2010

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2010, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- ↳ Lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire nous informant qu'il a approuvé le règlement numéro 2010-160 « Règlement décrétant une dépense de 402 500 \$ et un emprunt de 402 500 \$ pour l'acquisition de véhicules »
- ↳ Du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, lettre informant les municipalités du nouveau programme de prêts pour les infrastructures municipales liées à l'habitation résidentielle.

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

Monsieur Gilles Duguay :

- expose son opinion sur l'augmentation de son compte de taxe suite à des changements sur sa propriété.

Monsieur Camille Tremblay, rue Noël :

- rajoute quelques points aux membres du Conseil concernant la fermeture de la rue Noël.

Monsieur Réjean Dionne :

- émet quelques commentaires sur les chiens qui jappent ainsi que sur une propriété qui aurait des nuisances.

Un résident de la rue St-Roch :

- exprime son inquiétude sur un chien qui serait souvent en liberté près de chez lui et dont le comportement laisserait à désirer.

Monsieur Daniel Dubois, rue Gagnon :

- questionne les membres du Conseil sur leur décision concernant la fermeture de la rue Noël.

Monsieur Jules-Émile Duguay :

- a quelques commentaires à formuler sur les ventes de garage.

2010-121

LA CROISÉE DES SENTIERS : DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXE FONCIÈRE

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de l'organisme La Croisée des sentiers faite auprès de la Commission municipale du Québec pour une exemption de taxe foncière pour le local situé au 241B, boulevard Morin à Asbestos;

CONSIDÉRANT que cet organisme a reçu en 2009 une exemption pour une autre partie du même immeuble, soit le 241 boulevard Morin;

CONSIDÉRANT que le Conseil ne voit pas d'objection à ce qu'une exemption de taxe foncière soit accordée pour le local 241B, boulevard Morin.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que le Conseil municipal informe la Commission municipale du Québec qu'elle recommande l'acceptation de la demande d'exemption de taxe foncière de La Croisée des sentiers pour le 241B, boulevard Morin à Asbestos.

Adoptée.

2010-122

CORPORATION DU COMPLEXE INDUSTRIEL D'ASBESTOS INC. : VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2010

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos verse à la Corporation du Complexe industriel d'Asbestos inc. la subvention 2010 au montant total de 25 000 \$.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Abrogation du Titre 4 : Nuisances du règlement général numéro 2001-36

Le conseiller Serge Boislard donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il proposera ou fera proposer un règlement abrogeant la section 4 du règlement général numéro 2001-36 relativement aux nuisances.

AVIS DE MOTION

Règlement relatif aux nuisances

La conseillère Nicole Forgues donne avis de motion qu'à une prochaine séance, elle proposera ou fera proposer un règlement relatif aux nuisances sur le territoire d'Asbestos. Une dispense de lecture est accordée à la greffière lors de l'adoption de ce règlement, chacun des membres du Conseil ayant reçu copie du projet de règlement.

2010-123

PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'établir un nouveau programme d'accès à la propriété sur le territoire d'Asbestos, plus précisément détaillé comme suit :

Pour les acheteurs d'une 1^{re} maison neuve

(ménage dont au moins un des conjoints a 35 ans et moins)

(excluant les entrepreneurs mais comprenant leurs clients)

- ↳ 1 000 \$ + 250 \$ par enfant à charge de 18 ans et moins (maximum de 2 000 \$)
- ↳ Crédit loisirs de 50 \$ par enfant
- ↳ Bac brun pour la collecte de compostage
- ↳ Un arbuste emblème de la Ville (Azalea)

- ↳ carnet de certificats-cadeaux de commerçants d'Asbestos

Pour les acheteurs d'une 1^{re} maison existante

(ménage dont au moins un des conjoints a 35 ans et moins)

- ↳ 500 \$ + 100 \$ par enfant à charge de 18 ans et moins (maximum de 1 000 \$)
- ↳ Crédit loisirs de 50 \$ par enfant
- ↳ Un bac à compostage (machine à terre)
- ↳ Un arbuste emblème de la Ville (Azalea)

- ↳ carnet de certificats cadeaux de commerçants d'Asbestos

QUE ce programme soit complémentaire à un programme d'une institution financière établie à Asbestos.

QUE l'institution financière ait la responsabilité de la gestion et de la promotion de son programme.

QUE ce nouveau programme remplace tous les programmes d'accession à la propriété qui étaient en vigueur à date.

Adoptée.

2010-124

AUTORISATION DE FERMETURE DE LA 1^{RE} AVENUE (FÊTE NATIONALE DU 24 JUIN)

Des activités devant avoir lieu lors de la Fête Nationale à Asbestos, plus spécifiquement l'inauguration officielle de l'estrade Lou Richard, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'autoriser la fermeture partielle de la 1^{re} Avenue, entre le boulevard Simoneau et le Centre commercial d'Asbestos pour toute la durée des festivités le jeudi, 24 juin 2010.

Adoptée.

2010-125

PAIEMENT POUR TRAVAUX D'ALÉSAGE À VÉOLIA INC.

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'autoriser le paiement d'une facture de la compagnie Véolia, services à l'environnement inc. au montant total de 12 468,34 incluant les taxes, suite aux travaux d'alésage de racines entre les rues Boucher et Hutcheson.

Adoptée.

2010-126

ENGAGEMENT D'UNE EMPLOYÉE OCCASIONNELLE : DESSINATRICE

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que Isabelle Demers soit engagée à titre d'employée occasionnelle en tant que dessinatrice. Madame Demers a débuté son emploi le 17 mai dernier, selon un horaire de 32.5 heures par semaine, au taux horaire fixé dans la convention collective de travail des employés municipaux.

Adoptée.

2010-127

ENGAGEMENT D'UN EMPLOYÉ OCCASIONNEL : REMPLACANT AUX USINES

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que Filip Sauvé soit engagé à titre d'employé occasionnel pour le remplacement des opérateurs des usines de filtration et d'épuration des eaux usées. Monsieur Sauvé débute son emploi ce 7 juin 2010, selon l'horaire et au taux établis à la convention collective de travail des employés municipaux.

Adoptée.

2010-128

PERMANENCE DE M. CARL THIBOUTOT

CONSIDÉRANT l'affichage du poste de journalier/opérateur en septembre 2009;

CONSIDÉRANT que monsieur Carl Thiboutot a obtenu le poste de journalier/opérateur le 9 septembre 2009 et qu'il a été en période de probation pour 1,040 heures, conformément à la convention collective de travail;

CONSIDÉRANT que monsieur Thiboutot a effectué ses 1,040 heures nécessaires pour l'obtention de sa permanence en date du 10 mai 2010 et que l'évaluation de son rendement a été positive;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé du conseiller Serge Boislard et résolu d'entériner la permanence de monsieur Carl Thiboutot, à titre de journalier/opérateur au service des Travaux publics de la Ville d'Asbestos, le tout conformément à la convention collective de travail le régissant.

Adoptée.

2010-129

ENGAGEMENT D'ÉTUDIANTS DANS LES SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que les étudiants suivants soient engagés pour la période estivale 2010 pour le service des Travaux publics :

NOM	TITRE DE L'EMPLOI	PÉRIODE D'EMPLOI
Jérémie Lefebvre	Journalier	Du 19 mai au 27 août 2010
Stéphanie Savoie	Journalier	Du 25 mai au 27 août 2010
Vincent Boulanger	Journalier	Du 31 mai au 27 août 2010
Samuel Daigle	Journalier	Du 28 juin au 27 août 2010

Adoptée.

2010-130

DÉCISION CONCERNANT LA FERMETURE D'UNE PARTIE DE LA RUE NOEL

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu de retarder la décision à une séance ultérieure.

Adoptée.

2010-131

ENGAGEMENT DU PERSONNEL ÉTUDIANT POUR LE SERVICE DE LOISIRS

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'entériner l'engagement du personnel étudiant du service de loisirs pour l'été 2010 comme suit :

NOM	TITRE DE L'EMPLOI	PÉRIODE D'EMPLOI
TERRAIN DE BALLE		
William Champagne	Préposé à l'entretien	Du 10 mai à la fin d'août
TERRAINS DE JEUX		
Mélissa Bélisle	Animatrices	Du 28 juin au 13 août Taux horaire : salaire minimum
Valérie Carrière		
Aurélié Corriveau		
Cindy Gauthier		
Cloé Gilbert		
Esther Lalande		
Vanessa Séguin-Morin		
TERRAINS DE JEUX ET PISCINE		
Rosemarie Dupont	Animatrice et Assistant-sauveteur (Croix de bronze)	Du 25 juin au 21 août approximativement
Julie Maltais	Animatrice et assistant-sauveteur (Croix de bronze)	

NOM	TITRE DE L'EMPLOI	PÉRIODE D'EMPLOI
PISCINE		
Marika Turcotte	Cordonnatrice, sauveteur en charge et instructeur de natation	Du 30 mai au 21 août approximativement
Antony Paquette	Assistant-sauveteur, Sauveteur en charge (à l'occasion)	Du 15 juin au 21 août approximativement
Amédée Martel	Assistant-sauveteur, Sauveteur en charge (à l'occasion) et instructeur de natation	

Adoptée.

2010-132

ENGAGEMENT D'ÉTUDIANTES POUR LA MAISONNETTE D'ACCUEIL ET À LA BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'engager le personnel d'été pour la maisonnette d'accueil ainsi qu'à la Bibliothèque municipale d'Asbestos comme suit :

NOM	TITRE DE L'EMPLOI	PÉRIODE D'EMPLOI
Vicky Marcotte	Préposée à l'information à la Maisonnette d'accueil	Du 26 juin au 6 septembre 2010 +/- 20 heures par semaine
Audrey Michel	Préposée au prêt à la Bibliothèque municipale	Du 18 juin au 27 août 2010 +/- 17 heures par semaine

Adoptée.

RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport mensuel de mai 2010 préparé par M. David Bélanger, directeur du Service de l'inspection, qui se détaille comme suit :

	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DÉCLARÉE	CUMULATIF
JANVIER	8	3 046 500 \$	3 046 500 \$
FÉVRIER	9	174 000 \$	3 220 500 \$
MARS	18	223 300 \$	3 443 800 \$
AVRIL	31	1 353 800 \$	4 797 600 \$
MAI	53	576 800 \$	5 389 800 \$

2010-133

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-162 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2006-116

Suite à une assemblée de consultation publique tenue préalablement à 19 h 00 ce même jour, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'adopter le règlement numéro 2010-162 modifiant le règlement de zonage numéro 2006-116.

Que ce règlement soit transcrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos.

Qu'une journée d'enregistrement pour les personnes habiles à voter sur l'approbation ou la désapprobation du règlement soit tenue le lundi 28 juin 2010, de 9 h 00 à 19 h 00 sans interruption.

Enfin, ce règlement entrera en vigueur après avoir complété toutes les procédures prévues par la Loi.

Adoptée.

2010-134

DÉCISION SUR LA DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES NUMÉRO 2010-0002

CONSIDÉRANT la demande de dérogations mineures pour l'immeuble situé au 415, boulevard Morin à Asbestos;

CONSIDÉRANT que la demande est à l'effet de corriger une erreur d'implantation d'une remise en permettant qu'elle soit située à 0,76 m au lieu de 1 m de la ligne arrière et à 0,95 m au lieu de 1 m de la ligne latérale, tel que le prescrit le règlement de zonage no 2006-116 de la Ville d'Asbestos.

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et a recommandé au Conseil d'accepter la demande;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'accorder la dérogation mineure visant le 415, boulevard Morin.

Adoptée.

2010-135

TARIFICATION POUR ENTRAIDE MUTUELLE DE PROTECTION INCENDIE

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur, le 23 mars 2009, du schéma de couverture de risques en matière de protection contre les incendies de la MRC d'Arthabaska, en conformité avec les dispositions de la Loi sur la Sécurité incendie (L. R. Q. c. S-3.4);

CONSIDÉRANT les actions relatives à la mise en place des nouvelles procédures de déploiement des ressources en matière de protection contre l'incendie sur les territoires de desserte établis audit schéma;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 33 de ladite Loi portant sur l'entraide entre les municipalités lorsqu'un incendie excède les capacités du Service de sécurité incendie d'une municipalité ou de celles des ressources dont elle s'est assurée le concours par une entente prévue au schéma de couverture de risques;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de cette aide lors d'interventions ou d'assistance du Service de sécurité incendie d'une autre municipalité, sont à la charge de la municipalité qui l'a demandée selon un tarif qui a fait l'objet d'une uniformisation dans la cadre du schéma de couverture de risques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos accepte d'adopter la tarification proposée par la MRC d'Arthabaska, et ce, selon la grille suivante :

TARIFICATION :

Autopompe 201	1 ^{re} heure ⁽¹⁾	Heure suppl. (2/3 du coût total)	Heure en attente (1/3 du coût total)
1 ^{re} heure 100,00 \$ Année 1995 50,00 \$ Capacité de pompage (3 607,39 l/min.) ... 190,86 \$ Capacité de réservoir (3 028,24 l) 80,10 \$	420,96 \$	280,64 \$	140,32 \$

Autopompe 2001	1 ^{re} heure ⁽¹⁾	Heure suppl. (2/3 du coût total)	Heure en attente (1/3 du coût total)
1 ^{re} heure 100,00 \$ Année 1976 0,00 \$ Capacité de pompage (3 179,65 l/min.) ... 168,23 \$ Capacité de réservoir (1 892,65 l) 50,10 \$	318,33 \$	212,22 \$	106,11 \$

Citerne 6001	1 ^{re} heure ⁽¹⁾	Heure suppl. (2/3 du coût total)	Heure en attente (1/3 du coût total)
1 ^{re} heure 100,00 \$ Année 2006 100,00 \$ Capacité de pompage (1 904,01 l/min.) 100,74 \$ Capacité de réservoir (11 734,43 l) 310,40 \$	611,14 \$	407,42 \$	203,71 \$

Pompe portative 25 HP	1 ^{re} heure ⁽¹⁾	Heure suppl. (2/3 du coût total)	Heure en attente (1/3 du coût total)
1 ^{re} heure 100,00 \$ Capacité de pompage (1 514,12 l/min.) 85,00 \$ Location par semaine 150,00 \$	185,00 \$	123,34 \$	61,67 \$

Pompe portative 18 HP	1 ^{re} heure ⁽¹⁾	Heure suppl. (2/3 du coût total)	Heure en attente (1/3 du coût total)
1 ^{re} heure 100,00 \$ Capacité de pompage (1260,50 l/min.) 75,00 \$ Location par semaine 150,00 \$	175,00 \$	116,66 \$	58,33 \$

Pompe portative 10 HP	1 ^{re} heure ⁽¹⁾	Heure suppl. (2/3 du coût total)	Heure en attente (1/3 du coût total)
1 ^{re} heure 100,00 \$ Capacité de pompage (499,66 l/min.) 75,00 \$ Location par semaine 150,00 \$	175,00 \$	116,66 \$	58,33 \$

Équipement portatif	1 ^{re} heure	Heure suppl.	Heure en attente
Génératrice Location par semaine 150,00 \$	50,00 \$ + 10 \$ / 500 watts	2/3 du coût total	1/3 du coût total

Désincarcération	1 ^{re} heure ⁽¹⁾	Heure suppl. (2/3 du coût total)	Heure en attente (1/3 du coût total)
1 ^{re} heure 450,00 \$	450,00 \$	300,00 \$	150,00 \$

Poste de commandement	600,00 \$	400,00 \$	200,00 \$
-----------------------	-----------	-----------	-----------

+ 35 % de bénéfices marginaux / + 8,25 % frais d'administration

(1) Le tarif inclut un opérateur du véhicule et les équipements à bord avant les taxes applicables.

QUE cette nouvelle tarification mettra fin aux ententes existantes relatives à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie et celles prévoyant la location des services de la brigade des incendies pour l'usage des outils de désincarcération.

QUE la Ville d'Asbestos autorise le directeur général ou le directeur du Service de protection incendie ou, en son absence, ses officiers à demander ou à fournir l'intervention ou l'assistance du Service de protection contre les incendies de la Ville de Warwick, selon les termes et les conditions indiqués à la présente tarification.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Daniel Dubois :

- S'interroge sur la réunion d'information concernant la fermeture de la rue Noël au point 8.6 de l'ordre du jour

Monsieur Jules-Émile Duguay :

- S'interroge sur le règlement de zonage concernant les résidences bigénération au point 10.2 de l'ordre du jour

Monsieur Simoneau :

- a une interrogation concernant la facturation lors d'interventions du service de protection incendie.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Le conseiller Pierre Benoit :

- mentionne quelques mots sur les activités à venir en juin, notamment lors des festivités de la Saint-Jean.
- demande encore une fois à la population d'être vigilante et de rapporter tout vandalisme dont elle pourrait être témoin.

Le conseiller Jean Roy :

- félicite la conseillère Nicole Forgues pour le succès du tournoi de golf du maire.
- il invite la population à remplir le diagnostic Hydro-Québec.

La conseillère Nicole Forgues :

- annonce que des profits d'environ 5 000 \$ ont été réalisés lors du tournoi de golf du maire, ce qui est le double de l'année précédente.
- mentionne quelques mots sur le colloque de la famille auquel elle a assisté dernièrement.

Le conseiller Serge Boislard :

- exprime son opinion sur le vandalisme dans le Corridor Vert qu'il trouve regrettable.
- félicite l'Harmonie pour une soirée extraordinaire.
- invite la population à se rendre à la « Semaine de jazz » au Camp musical d'Asbestos.

Le conseiller Alain Roy :

- annonce que la Bibliothèque tiendra dans les prochaines semaines sa vente annuelle de livres usagés.
- mentionne quelques mots sur le dossier des Trois-Lacs et souhaite à souligner la persévérance des gens impliqués dans ce dossier.
- Finalement, il termine en accusant réception d'un courriel d'une dame qui souligne son désaccord sur le démantèlement du parc Binette.

La conseillère Nathalie Durocher :

- signale que c'est 127 permis de vente de débarras qui ont été vendus lors de la dernière édition de la fin de semaine dédiée à cette fin.
- mentionne quelques mots sur la Fête des Voisins qui s'est déroulée au début du mois de juin.
- elle termine en annonçant qu'une association de propriétaires de chiens sera mise en place afin de permettre l'implantation d'un parc à chiens.

PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2009 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

2010-136

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

La conseillère Nicole Forgues propose l'ajournement de la séance à 20 h 45. Elle reprendra à compter de 19 h 30 le lundi 14 juin 2010.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE

/lg

A une séance d'ajournement de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos tenue le 7 juin dernier, laquelle est reprise ce lundi **14 juin 2010** à 19 h 30, sont présents à cette séance :

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier suppléant.

Tous les membres du Conseil sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire. Le point 14 à l'ordre du jour « Rapport financier 2009 et rapport du

Vérificateur » est discuté comme suit :

PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2009 DE LA VILLE D'ASBESTOS

Madame Caroline Leduc de la firme comptable Roy Desrochers Lambert, senc. fait la présentation du rapport financier de la Ville d'Asbestos pour l'année 2009, lequel est remis aux membres du Conseil.

Madame Leduc explique sommairement les éléments du rapport financier 2009. Au sommaire des résultats à de fins fiscales consolidées, il est inscrit un montant de 668 527 \$ pour l'exercice 2009.

2010-137

ENREGISTREMENT DU RAPPORT FINANCIER 2009 DE LA VILLE D'ASBESTOS

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos enregistre le rapport des Vérificateurs sur les états financiers 2009 préparé par la firme comptable Roy Desrochers Lambert, senc.

Adoptée.

2010-138

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard que la présente séance soit levée à 20 h 15.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ,
GREFFIER-SUPPLÉANT

/lg